

DECLARATION DE NAISSANCE

Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande à télécharger
- Livret de famille malagasy
- Actes de naissance de chacun des parents, datés de moins de 3 mois
- Certificat ou attestation originale de naissance de l'établissement hospitalier, dûment signée par le Médecin
- Photocopie du passeport malagasy des parents en cours de validité (Passeport ou CIN pour le parent étranger)
- Photocopie de l'acte de reconnaissance du père (si les parents ne sont pas mariés)
- Photocopie du Certificat de Nationalité Malagasy du père/de la mère (si le père ou la mère porte un nom étranger)
- Photocopie de la Pièce d'Identité du demandeur (s'il a plus de 21 ans)
- Enveloppe timbrée à votre adresse (en cas d'impossibilité de retrait)

N.B : - *Veillez noter que le temps d'acheminement du courrier par voie postale est aléatoire. Le délai d'instructions du dossier court à partir du moment de la réception du courrier par le service concerné sachant qu'il passe d'abord par le service courrier de l'Ambassade pour enregistrement et par le service comptable pour paiement du droit consulaire.*

- *Le service peut réclamer d'autres pièces justificatives complémentaires pour le besoin de l'instruction du dossier.*
- *Tout dossier incomplet ne sera pas traité.*

Dépôt de demande: Lundi au vendredi de 10H00 à 13h30

Retrait des documents : Lundi au vendredi de 14H00 à 16h30

Délai de traitement: dix (10) jours ouvrés pour compter de la réception du dossier complet par le service concerné.

Email : serviceconsulaire.madagascar@gmail.com